



Liquidateur refuse attestation emploi ou transmettre CSP

Par **stigma**, le **18/03/2013** à **12:13**

Bonjour

Mon ex entreprise a été liquidée le 22 Janvier 2013.

Le mandataire judiciaire m'a proposé le CSP. J'ai accepté le CSP le 22 Février 2013.

A ce jour, un mois après, le mandataire judiciaire refuse de me fournir les documents de fin de contrat (certificat de travail, attestation Pôle Emploi) et ne transmet pas mon dossier CSP à Pôle Emploi.

Les employés ont engagé une procédure collective pour justifier un co-emploi avec un bureau international.

Après plusieurs demandes, le mandataire justifie son incapacité à transmettre le dossier à cause de la procédure collective en cours.

Ma recherche indique que le mandataire est clairement dans l'illégalité. Ayant signé le CSP, mon contrat est rompu. Le mandataire me doit les documents de fin de contrat.

Quels sont mes recours ?

Merci